INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Rentrée universitaire 2015/2016

Semestre 1 (Septembre-Décembre 2015)

Licence 2ème année – Arts du spectacle

Vous avez effectué votre inscription administrative (choix de la discipline que vous allez étudier), vous devez maintenant procéder à votre **inscription pédagogique** (du 20/08 au 01/09). Celle-ci correspond au choix des cours que vous allez suivre et pour lesquels vous passerez des examens. Elle est obligatoire, sans cette inscription vous n'aurez pas le droit de passer les examens et de les valider.

Elle se présente sous la forme d'un contrat qui vous engage à suivre les cours et à participer aux examens. Vous obtiendrez un document pdf à la fin de l'inscription qui est dénommé contrat pédagogique.

Les choix que vous faites seront modifiables jusqu'au 06/09/2015 - 23h59, les cours débutant le 07/09/2015.

Voici la procédure à suivre :

1. Connectez-vous sur: https://scolarite.univ-fcomte.fr/ip-web/

Université de Franche-Comté	inscription pedagogique
Merci de vous identifier : Votre numéro d'étudiant est indiqué sur votre carte d'étudiant.	Aide
Numéro étudiant : Date de naissance (jjmmaaaa) :	
Valider Réinitialiser	

2. Identifiez-vous



3. Actualisez vos données personnelles si nécessaire

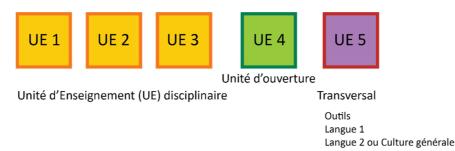


4. Vérifiez que vous êtes bien inscrit dans la formation choisie



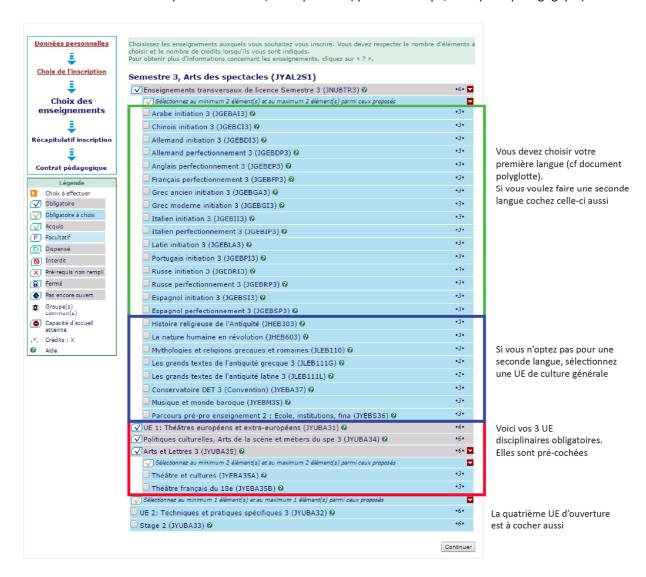
Si ce n'est pas le cas, contactez la scolarité

La formation Arts du spectacle présente la structure suivante :

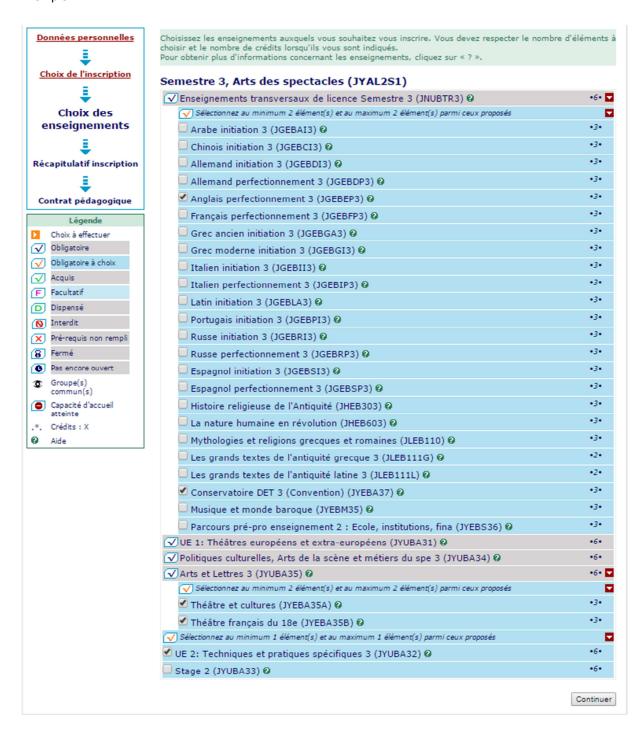


Cela veut dire que vous allez suivre 3 UE disciplinaires (donc Arts du spectacle), une UE d'une discipline d'ouverture et l'UE transversale qui regroupe :

- une langue vivante obligatoire
- et au choix une seconde langue vivante ou une culture générale
- 5. Toutes les UE obligatoires seront cochées automatiquement. Choisissez vos options dans l'unité d'enseignement UE 5 : langue 1 et langue 2 ou unité de culture générale. Pour le choix de la (des) langue(s) reportez-vous au document « Comment choisir sa langue » positionné sur le site de l'UFR SLHS dans la rubrique rentrée 2015 / inscription L1 (quatrième étape, inscription pédagogique).



Exemple:



6. Lorsque vous avez saisi l'ensemble des éléments, validez vos choix :



7. La validation n'achève pas la procédure !!! Restez connecté : les écrans suivants vous permettent de visualiser votre contrat pédagogique et de l'imprimer.



8. Lorsque vous imprimez votre contrat pédagogique choisissez plutôt le format pdf qui vous crée un document à ce format que vous pourrez enregistrer et imprimer.



Le contrat pédagogique représente l'ensemble des cursus et enseignements auxquels vous vous êtes inscrit. Vous pouvez l'imprimer ou vous l'envoyer par mail.

Contrat pédagogique

Licence arts du spectacle 2è année

Enseignement	Crédits	Туре	Note / Rés. Réutilisé	Groupes	Descriptif
Semestre 3, Arts des spectacles	30	0			
Enseignements transversaux de licence Semestre 3	6	0			
Anglais perfectionnement 3	3	X			
Conservatoire DET 3 (Convention)	3	Х			
UE 1: Théâtres européens et extra- européens	6	0			
UE 2: Techniques et pratiques spécifiques 3	6	х			
Politiques culturelles, Arts de la scène et métiers du spe 3	6	0			
Arts et Lettres 3	6	0			
Théâtre et cultures	3	X			
Théâtre français du 18e	3	Х			

Ce contrat est susceptible d'être modifié par le service de scolarité

pe:		Note/Rés.	Note/Rés. Réutilisé :			
	Obligatoire	Dis. E:	Dispense Enseignement			
	Facultatif	Dis. X:	Dispense Examen			
	Choix	VAC:	Validation d'acquis			
	Choisissez votre for	mac pour i impres.	Jion .			
	Html Pdf Imprim					
1	Html Pdf Imprim		gique			
		lu contrat pédago	·			

 Vous pouvez vous envoyer le contrat pédagogique sur le mail de votre choix. Conserver soigneusement ce contrat pédagogique pour pouvoir le consulter au besoin une fois que vous l'avez validé.

UNIVERSITÉ DE BESANÇON

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2015/2016
CONTRAT PÉDAGOGIQUE

N° Etudiant
Identifiant National Etudiant
Nom patronymique
Nom usuel
Prénom

Etape : 3AASP2
Situation : Normal
Inscription Web

Licence arts du spectacle 2è année
Inscription : 21/07/2015

Enseignement	Crédits	Туре	Note / Rés. Réutilisé	Groupes	Descriptif	Formule examen
Semestre 3, Arts des spectacles (JYAL2S1)	30	0				Continu
Enseignements transversaux de licence Semestre 3 (JNUBTR3)	6	0				Continu
Anglais perfectionnement 3 (JGEBEP3)	3	Х				Continu
Conservatoire DET 3 (Convention) (JYEBA37)	3	Х				Continu
UE 1: Théâtres européens et extra-européens (JYUBA31)	6	0				Continu
UE 2: Techniques et pratiques spécifiques 3 (JYUBA32)	6	Х				Continu
Politiques culturelles, Arts de la scène et métiers du spe 3 (JYUBA34)	6	0				Continu
Arts et Lettres 3 (JYUBA35)	6	0				Continu
Théâtre et cultures (JYEBA35A)	3	Х				Continu
Théâtre français du 18e (JYEBA35B)	3	Х				Continu

Ce contrat est susceptible d'être modifié par le service de scolarité

O: Obligatoire
F: Facultatif
X: Choix

Note/Rés. Réutilisé : Dis. E: Dispense Enseignement Dis. X: Dispense Examen

ATTENTION: Le régime d'examen Contrôle continu est renseigné par défaut. Vous n'avez pas la possibilité de le modifier avec l'Inscription Pédagogique (IP) Web: seul le service de scolarité dispose des droits de rectification. Pour les étudiants qui font le choix d'être Dispensé de Contrôle Continu (DCC), merci de fournir les justificatifs à la rentrée à votre scolarité pour que votre situation soit prise en compte. Le statut de DCC vous dispense des contrôles organisés par les enseignants durant la formation mais pas d'assister aux cours. Si vous ne pouvez pas y assister, il vous appartient de rattraper les cours par vos propres moyens en accord avec vos enseignants. Sont concernés par le statut de DCC: les étudiants salariés (fournir bulletins de paie ou contrat de travail) / Les chargés de famille (fournir fiche familiale d'état civil) / Les athlètes de haut niveau (fournir licence sportive) / Les étudiants atteints de certains handicap (fournir décision MDPH ou SUMPPS) / Les étudiants inscrits en double cursus (Préciser les 2 filières lors de l'inscription).

10. Modification de votre contrat pédagogique

En cas de changements d'options, vous pouvez modifier votre contrat pédagogique en retournant sur l'application. Ces changements pourront s'effectuer jusqu'au 06/09 23h59. Après cette date et jusqu'au 22/09/2015 vous pourrez faire des changements mais uniquement en passant par la scolarité.

11. Inscription dans les groupes de TD

Le 03/09 vous devrez vous inscrire dans les groupes de TD de vos UE. Cette inscription se fera une fois que vous aurez consulté les emplois du temps et que vous serez allé à la réunion de rentrée de votre licence. Une aide sera en ligne pour cette dernière étape.